



La Municipalité de *Saint-Apollinaire*

11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996 Fax : 418 881-4152

www.st-apolinaire.com

AVIS PUBLIC
CONSULTATION ÉCRITE
DÉROGATION MINEURE
Propriété sise au 56, rue Dufresne (lot 3 632 142)

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la Municipalité de Saint-Apollinaire, qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 6 juillet 2020 à 18 h 30, en huis clos et par visioconférence

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

- Rendre conforme la largeur du garage à 8.84 m alors que la largeur de la résidence est de 7.43 m
- Rendre conforme la superficie du garage à 62.3 m² alors que la superficie au sol de la résidence est de 61.98 m²

Norme du Règlement de zonage no 590-2007 (art. 5.2, tableau 8)	superficie projetée	Dérogation demandée
Superficie maximale du garage : 100% maximum de la superficie au sol du bâtiment principal	62.3 m ²	.32 m ²
Norme du Règlement de zonage no 590-2007 (art. 5.2, tableau 8)	Largeur projetée	Dérogation demandée
La largeur maximale du garage ne doit pas excéder la largeur du mur avant du bâtiment principal	8.84 m	1.41 m

Le processus décisionnel à l'égard de cette demande de dérogation mineure a été maintenu par le conseil municipal, lors de sa séance du 1^{er} juin 2020, par la résolution 18226-06-2020, conformément à l'Arrêté 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 7 mai 2020.

Conformément à cet arrêté, toute procédure autre que référendaire qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, qui fait partie du processus décisionnel du conseil municipal **est remplacée par une consultation écrite** annoncée 15 jours au préalable par un avis public.

Une consultation écrite sur cette demande de dérogation mineure aura lieu du **16 au 30 juin 2020**. Toute personne intéressée peut transmettre ses commentaires par écrit sur cette demande de dérogation mineure et nous le faire parvenir au plus tard 15 jours suivant la publication de cet avis, à Cathy Bergeron, directrice générale adjointe au 11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0 ou transmettre un courriel l'adresse suivante : cathy.bergeron@st-apolinaire.com.

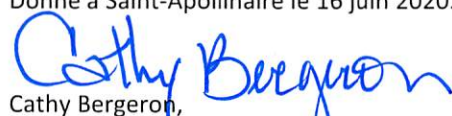
Donné à Saint-Apollinaire le 16 juin 2020.


Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie, le 16 juin 2020, à chacun des deux endroits désignés par le conseil, soit au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité.

Donné à Saint-Apollinaire le 16 juin 2020.


Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe

